



VILLE DE
Millau

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....33
Votants.....35

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame BACHELET

Délibération numéro :
2021/015

**Délégation de service public
pour l'exploitation du
complexe
cinématographique
avenant n°2 – Prolongation
du contrat**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : jeudi 4 février 2021, que la
convocation du conseil avait été établie le
vendredi 22 janvier 2021

La Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment pris en ses articles L.1411-1 et suivants,

Vu le Code de la commande publique, notamment pris en son article R.3135-3, R.3135-4 et R.3135-5,

Vu le contrat de délégation de service public pour la gestion du complexe cinématographique entre la SARL CINEODE et la Commune de Millau en date du 12 janvier 2011,

Considérant le contexte dans lequel se situe la SARL CINEODE,

Considérant les caractéristiques de cette délégation,

Considérant la crise sanitaire et les fermetures des salles de cinémas impactant fortement l'équilibre du contrat,

ETAIENT PRESENTS : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Christophe SAINT PIERRE, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE

ETAIENT EXCUSES : Claude ASSIER, Thierry SOLIER

PROCURATIONS : Claude ASSIER pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Thierry SOLIER pouvoir à Alain NAYRAC

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Madame Magali CAMMAS, Adjointe du service Affaires Juridiques de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Considérant l'intérêt que revêt cette entreprise délégataire pour sa contribution à la diversité de l'offre culturelle de proximité et sa contribution à l'animation et la vitalité de la Commune, il convient de prolonger le contrat de 3 mois,

Aussi, le Conseil municipal décide :

1. D'adopter la délibération par 28 voix pour et 7 abstentions (*Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Thierry SOLIER*)
2. D'approuver la prolongation du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du complexe cinématographique arts et essai, pour une durée de 3 mois établi entre la commune de Millau et la SARL CINEODE,
3. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 de prolongation portant fin d'exécution de la délégation de service public au 30 juin 2021 et tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL



La Maire de Millau
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée